

*Pouvoir d'emprunt*

Au cours de mon intervention, monsieur le Président, j'ai donné de nombreuses raisons de la situation pitoyable dans laquelle notre pays se trouve aujourd'hui, et je l'ai illustré par de multiples exemples. Jamais nous n'avons eu autant de chômeurs. L'économie va à vau-l'eau. Jamais la productivité n'a été aussi faible. Le gouvernement, qui est censé gérer les affaires du pays, est à court d'idées nouvelles et d'initiatives pour assurer la relance de l'économie et améliorer la situation. Je crois sincèrement qu'il est temps qu'il se passe quelque chose ici, quelque chose qui soulagera les Canadiens et qui leur redonnera confiance. En d'autres termes, ce dont nous avons besoin, c'est d'un nouveau gouvernement.

\* \* \*

### LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

DÉPÔT D'UNE OBJECTION AU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. le vice-président:** Je dois signaler à la Chambre qu'une objection signée par les députés de Northumberland-Miramichi (M. Dionne), Saint-Jean (M. Landers), Madawaska-Victoria (M. Corbin), Gloucester (M. Breau), York-Sunbury (M. Howie), Carleton-Charlotte (M. McCain), Moncton (M. McCauley), Willowdale (M. Peterson), Dollard (M. Desmarais) et Ottawa-Centre (M. Evans) m'a été remise, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, S.R.C., 1970, à propos du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Nouveau-Brunswick.

● (1650)

Si la Chambre est d'accord, je propose de faire comme d'habitude et de publier le texte de l'objection en appendice aux *Procès-Verbaux* d'aujourd'hui. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LA LOI N° 3 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

##### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, ainsi que de l'amendement de M. Skelly (page 22957).

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur le Président, je tiens à dire un mot de l'amendement par lequel on propose de saisir le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du projet de loi C-143. Certes, l'apport de ce comité serait fort utile au ministre des Finances (M. Lalonde) dont la position vis-à-vis de cette mesure s'est beaucoup détériorée ces derniers jours.

Monsieur le Président, en tant que députés, nous ne saurions à la fois blâmer le gouvernement de trop dépenser, et l'exhorter à dépenser davantage. Nous pouvons cependant signaler au gouvernement les domaines où il gaspille manifestement les deniers publics et l'exhorter à obtenir davantage à l'avenir pour son argent. Voilà sûrement qui aurait l'heur de plaire au vérificateur général. Le gouvernement devrait mieux contrôler ses dépenses à l'avenir et mettre fin au gaspillage auquel se livrent les sociétés de la Couronne comme le CN, que ce soit la direction maritime ou la direction ferroviaire, qui ne cherchent même pas à collaborer avec le vérificateur général qui s'efforce de rendre la gestion de nos affaires un tant soit peu efficace.

Les Canadiens ont l'impression que les grandes initiatives économiques, si douteuses soient-elles au demeurant, ont toujours au moins la caractéristique d'enrichir les têtes d'affiche libérales. Ils sont nombreux à trouver que c'est insulter l'âne jusqu'à la bride. Doug Fisher, ancien député et commentateur réputé, a insisté là-dessus récemment.

En outre, quand nos journaux nationaux publient à la une que des libéraux de marque comme Gordon Gibson et Iona Campagnolo, président du parti libéral, s'inquiètent de la corruption qui a envahi leur propre parti, c'est une excellente nouvelle pour ceux d'entre nous qui ne cessent de le répéter depuis des années. Le parti libéral doit prendre en considération le vieil adage qui dit: «Médecin, guéris-toi toi-même!» S'il est vraiment décidé à rétablir quelque peu la confiance durant cette période où, par la force des choses, il lui faudra séjourner du côté de l'opposition, du fait de ses navrantes réalisations depuis qu'il a pris le pouvoir en 1980.

Si les Canadiens se sont montrés enclins jusqu'ici à être conciliants et à fermer les yeux sur le favoritisme pratiqué par le gouvernement, ils ne sauraient cependant oublier le terrible fardeau que constitue le financement des emprunts contractés par ce dernier, comme vient de le préciser le député de Grey-Simcoe (M. Mitges). L'année prochaine, 18.6 milliards de dollars iront au remboursement de l'intérêt sur la dette nationale. Or, les portions les plus captieuses de ces coûts sont celles que nous versons aux prêteurs étrangers. Le député de Grey-Simcoe a fait valoir, argument auquel ont parfois recours les économistes pour justifier qu'ils ne se préoccupent pas outre mesure de la dette nationale, qu'une partie de celle-ci est intérieure. Mais, à ma connaissance, un très petit nombre d'économistes invoqueront cet argument pour essayer de justifier l'effet paralysant qu'a sur l'économie le remboursement des sommes dues aux créanciers étrangers. Notre pays se retrouve de plus en plus souvent, bien sûr, dans cette situation.

Les recettes de l'État sont également en péril. A l'époque où le ministre des Finances, en sa qualité de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, avait présenté le Programme énergétique national pour une période de cinq ans allant de 1981 à 1986, on s'attendait à tous les niveaux de gouvernement à des rentrées d'argent de l'ordre de 214 milliards de dollars. Malheureusement, en raison des événements survenus dernièrement dans les pays de l'OPEP et sur le marché international du pétrole, il ressort peu à peu que l'on pourra s'attendre au mieux à des recettes de l'ordre de 133 milliards. Ce qui nous laisse un manque à gagner de 81 milliards par rapport aux premières projections dont le ministre avait fait part à la